



# PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL DE LA CA2BM **MÉMOIRE SYNTHÉTIQUE**

Janvier 2023



1

## DÉFINITION ET MODALITÉS DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

2

## DIAGNOSTICS

- 2.1 bilan d'émission de gaz à effet de serre
- 2.2 plan climat air énergie territorial

3

## OBJECTIFS ET TRAJECTOIRES

4

## STRATÉGIE

5

## PLAN D' ACTIONS



# Sommaire



# 1. DÉFINITION ET MODALITÉS DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL



# 1. LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

## > DÉFINITION

Le **PCAET** est un projet territorial de développement durable.

A la fois stratégique et opérationnel, il dessine la trajectoire Climat – Air – Energie du territoire :

### Climat

- Vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique
- Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- Séquestration nette de carbone (stockage à long terme du dioxyde de carbone hors de l'atmosphère)

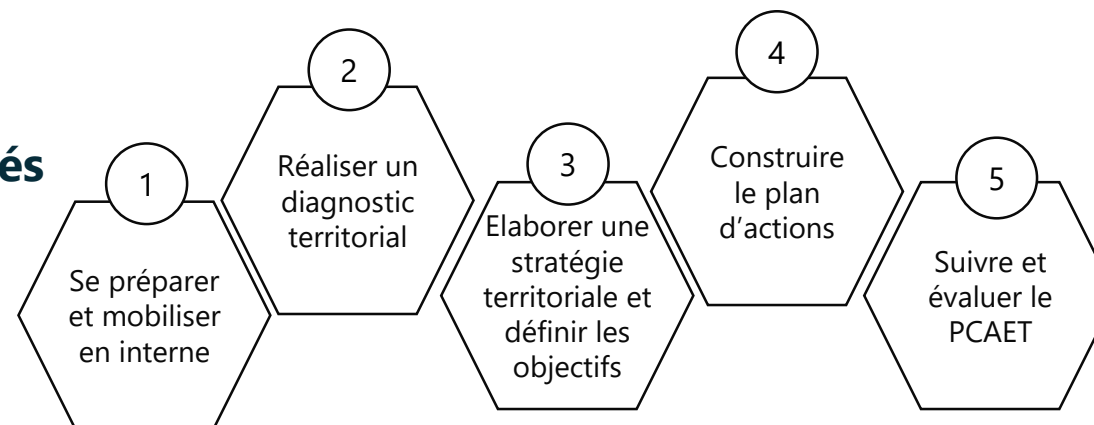
### Air

- Bilan des émissions de polluants atmosphériques

### Energie

- Bilan des consommations énergétiques
- Production d'énergies renouvelables et de récupération: potentiel de développement sur le territoire
- Réseaux de transport et de distribution d'énergie

### Les étapes clés



# 1. LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

## > MODALITÉS

### Le PCAET comprend :

- un diagnostic
- une stratégie territoriale
- un programme d'actions
- un dispositif de suivi et d'évaluation

### Il consiste à :

- **Identifier** les sources des émissions de polluants, de gaz à effet de serre, de consommation énergétique ;
- **Traduire** les objectifs nationaux en objectifs chiffrés pour le territoire qui fondent la stratégie du PCAET (ex. quantité de gaz à effet de serre à diminuer) ;
- **Mobiliser** les acteurs du territoire pour partager les constats et les enjeux et définir collectivement un niveau d'ambition et des moyens d'actions pour les atteindre.



## **2. DIAGNOSTICS**

### **2.1 BILAN D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE (BEGES)**



## 2.1 DIAGNOSTICS

### > DÉFINITION ET ÉTAPES CLÉS DU BILAN D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE (BEGES)

#### Ce qu'il faut retenir

- Une durée de 3 ans.
- Un outil pour comprendre et analyser les sources d'émissions de GES de la collectivité liées à son fonctionnement interne, à ses compétences et à ses délégations de service public.
- Une obligation réglementaire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants.

#### Les étapes du BEGES

1

##### Etat des lieux

Collecter les données d'activité et établir le bilan des émissions de GES de la CA2BM.

2

##### Plan d'actions

Définir des objectifs de réduction des émissions de GES, puis définir et prioriser les actions à engager.

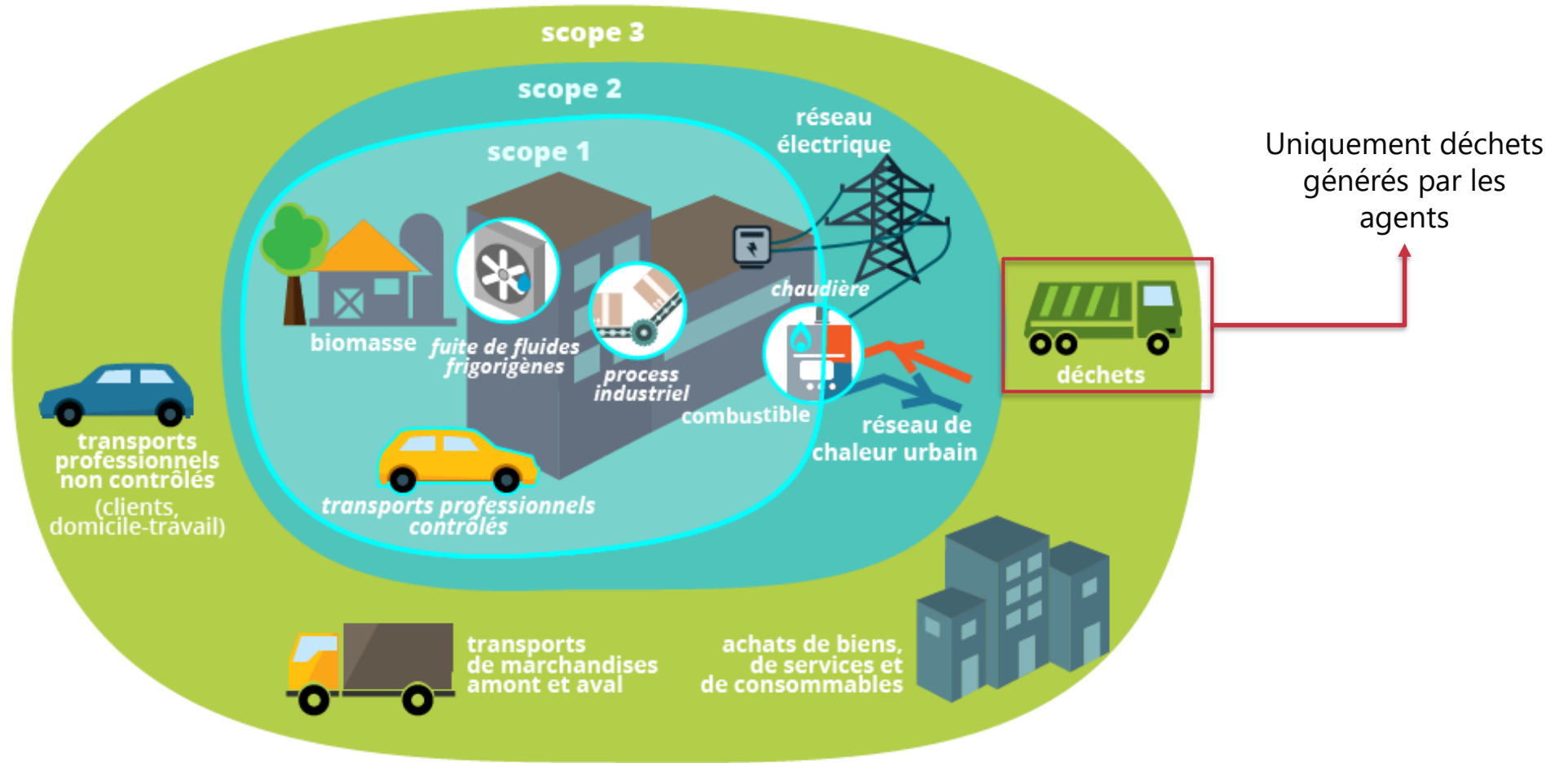
3

##### Mise en œuvre & suivi

Assurer le suivi du programme d'actions, sur la base d'un tableau de bord dédié.

## 2.1 DIAGNOSTICS

### > PÉRIMÈTRES CONCERNÉS



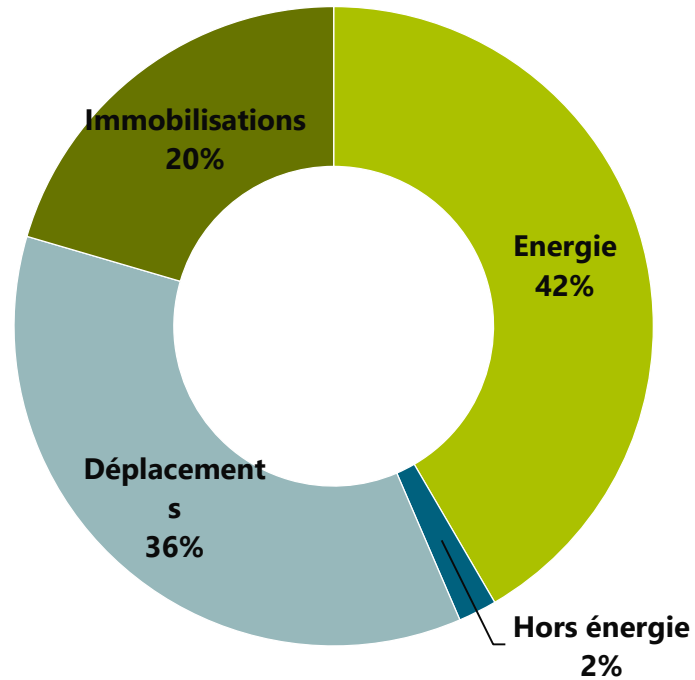
*Illustration des périmètres des scopes 1, 2 et 3 du Bilan Carbone*



# 2.1 DIAGNOSTICS

## > RÉSULTATS DU BEGES DE LA CA2BM (2018)

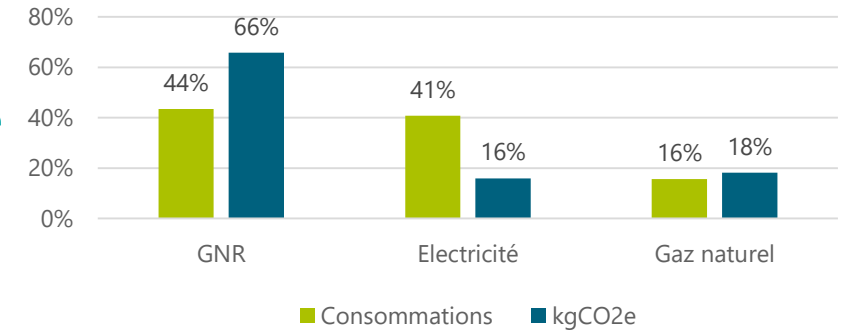
**2 017 tonnes de CO2e**



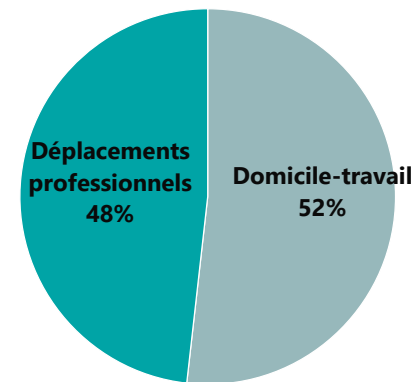
Déplacements = domicile-travail + professionnels  
 Energie = combustible + électricité  
 Immobilisation = bâtiment + véhicules + informatique  
 Hors énergie = émissions directes (climatisation...)

### Détails des sources d'émissions par secteurs

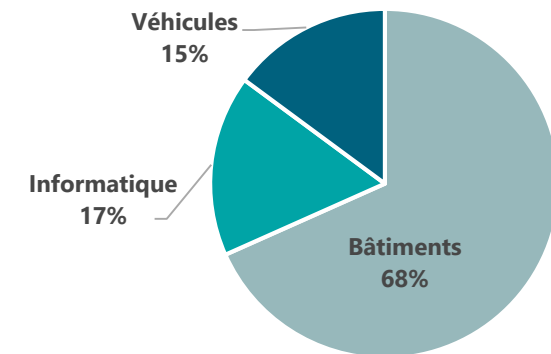
**1** **Énergie**  
 > 839 tonnes de CO2e



**2** **Déplacements**  
 > 726 tonnes de CO2e



**3** **Immobilisations**  
 > 413 tonnes de CO2e





## 2.1 DIAGNOSTICS

### > LEVIERS D'ACTION PAR SOURCES D'ÉMISSIONS

#### 1 Énergie

- Faire des économies : éteindre la lumière, les appareils électroniques ;
- Rénovation thermique ;
- Changement de vecteur énergétique

#### 2 Déplacements

- Développement de la pratique du covoiturage ;
- Développement du télétravail ;
- Flotte de véhicules électriques

#### 3 Immobilisations

- Limitation de la vitesse de remplacement des équipements immobilisés en prolongeant au maximum leur durée d'utilisation (véhicules et informatiques)

## 2. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

### 2.2 PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE CLIMAT DU TERRITOIRE



## 2.2 DIAGNOSTIC TERRITORIAL

### > DÉFINITION ET ÉTAPES CLÉS PCAET ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

#### Ce qu'il faut retenir

- Une durée de 6 ans.
- Un outil pour établir une politique climat – air – énergie à l'échelle du territoire, qui implique tous ses acteurs : communes, entreprises, associations, citoyens.
- En adéquation avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Maritime et Rural Montreuillois et les travaux relatifs aux PLUi-H.
- Accompagné d'une évaluation environnementale stratégique (EES), soumise à l'avis de l'autorité environnementale et à la consultation du public.

#### Les étapes du PCAET et de l'EES

- 1 Diagnostic**  
 Réaliser un état des lieux détaillé de la situation existante, pour fixer des objectifs à la fois ambitieux et réalistes.
- 2 Stratégie territoriale**  
 Elaborer une vision partagée du territoire, à court, moyen et long termes.
- 3 Programme d'actions**  
 Décrire les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans la stratégie.
- 4 Suivi & évaluation**  
 Garder le cap sur le niveau d'ambition fixé et partager les expériences et les résultats.



## 2.2 DIAGNOSTIC TERRITORIAL

### > RAPPEL DES ATTENDUS DU DIAGNOSTIC

Comme le précise le texte du décret du 28 juin 2016 et suivant les dispositions de l'arrêté du 4 août 2016, le diagnostic du PCAET comprend **7 études** :

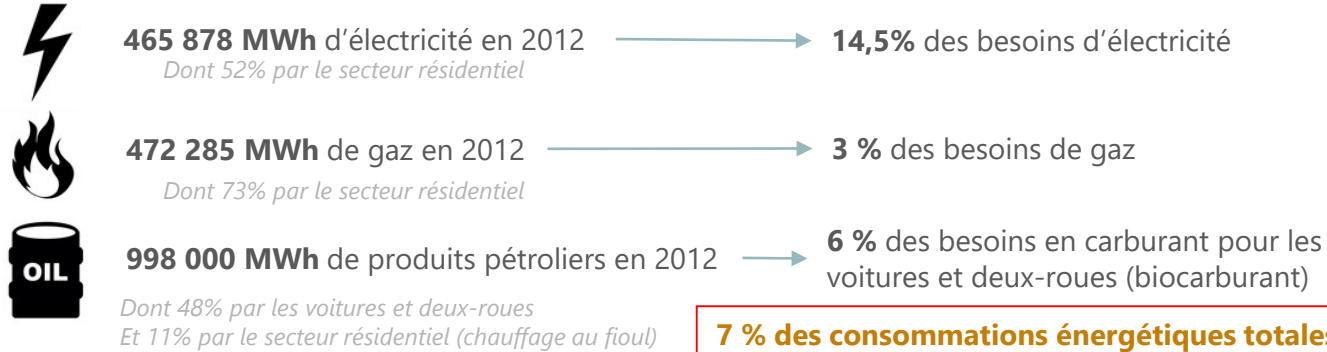
1. Une analyse de la **consommation énergétique** finale du territoire et de son potentiel de réduction
2. Une estimation des **émissions territoriales de GES** et une analyse de leurs possibilités de réduction
3. Une estimation des émissions territoriales de **polluants atmosphériques** et une analyse de leurs possibilités de réduction
4. Une estimation de la **séquestration** nette de dioxyde de carbone et une analyse de ses possibilités de développement
5. La présentation des **réseaux** de distribution et de transport d'énergie et les options de développement
6. Une estimation de la **production d'ENR** et une analyse de ses possibilités de développement
7. Une analyse de la **vulnérabilité du territoire** aux effets du changement climatique

# 2.2 DIAGNOSTIC TERRITORIAL

## > RÉSULTATS DES 7 ÉTUDES RÉGLEMENTAIRES

### 1 Répartition de la consommation énergétique du territoire de la CA2BM

3 vecteurs énergétiques principaux :

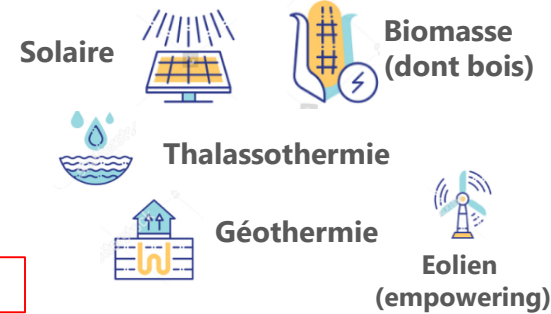


### 6 Production d'énergie du territoire de la CA2BM

Production d'énergie du territoire qui couvre :

**7 % des consommations énergétiques totales**

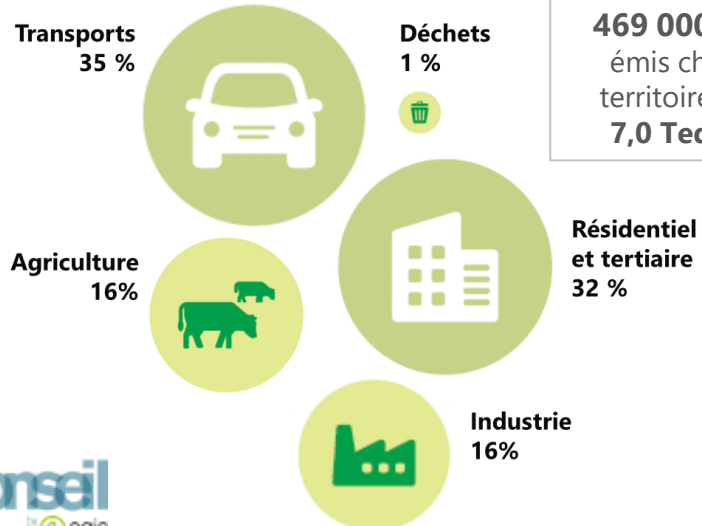
#### + Potentiel de développement



### 7 Vulnérabilité du territoire au changement climatique



### 2 Répartition des émissions de gaz à effet de serre du territoire de la CA2BM



**469 000 tonnes de CO2e** émis chaque année sur le territoire de la CA2BM, soit **7,0 Teq\* CO2 / habitant**

*Au niveau régional : 11 Teq\* CO2 / habitant  
Au niveau national : 6.8 Teq\* CO2 / habitant*

### 4 Séquestration carbone du territoire de la CA2BM

**16 000 Teq\* CO2** séquestrées chaque année par les sols et les forêts

Soit **3,4%** des émissions globales du territoire

\* Tonnes équivalent CO2

### 5 Présentation des réseaux de distribution et de transport d'énergie

- **Réseau électrique:** peu dense et capacité d'accueil de la production EnR pratiquement saturée
- **Réseau de gaz :** 20 communes raccordées, Les capacités d'injection de biogaz existent
- **Pas de réseau de chaleur**

### 3 Émissions de polluants atmosphériques

**15 épisodes de pollution sur une durée totale de 34 jours**  
En 2016 dans la région des Hauts de France

Dont : 28 jours concernant les particules fines et 4 jours concernant l'ozone

## 2.2 DIAGNOSTIC TERRITORIAL

### > LEVIERS D'ACTION POUR LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

#### RÉSIDENTIEL

- Meilleure connaissance des consommations pour une action ciblée ;
- La réhabilitation thermique des logements : via des actions de diagnostic et de sensibilisation ;
- Un changement de vecteur énergétique (réduire le fioul et le charbon) ;
- La limitation de l'impact carbone de la construction neuve (stratégie d'économie circulaire).

#### TRANSPORTS

- Meilleure connaissance des habitudes de déplacement pour une action ciblée ;
- La réduction des déplacements motorisés (modes doux, télétravail...);
- La mutualisation des moyens de transport motorisés (covoiturage, transports en commun) ;
- Les alternatives aux carburants pétroliers : évolution du parc de véhicules (électrique, hybride, biogaz...).

#### AGRICULTURE

- Le développement du pâturage et le renforcement de l'autonomie alimentaire de l'élevage (lien au sol) ;
- L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments agricoles et le développement des énergies renouvelables (méthanisation par exemple) ;
- Le développement de la consommation alimentaire locale des produits agricoles ainsi que de l'agriculture bio ;
- Expérimenter et promouvoir des pratiques vertueuses (agroforesterie,...) ;
- Réduire les apports de fertilisants.

## 2.2 DIAGNOSTIC TERRITORIAL

### > LEVIERS D'ACTION POUR LA SÉQUESTRATION CARBONE

#### MAINTENIR OU PERMETTRE L'AUGMENTATION DU STOCKAGE DU TERRITOIRE :

- Une gestion sylvicole responsable
- Le développement des filières locales de produits biosourcés

#### CONCERNANT LES CHANGEMENTS D'USAGE DES SOLS :

- Eviter le déstockage du dioxyde de carbone des sols par la préservation et l'entretien des zones ayant les plus forts potentiels de séquestration du CO<sub>2</sub> (zones humides, bocage, etc.)
- Limiter l'artificialisation des sols en réglementant la consommation foncière dans les documents d'urbanisme
- Favoriser les pratiques agricoles favorables au stockage
- Favoriser le compostage des déchets organiques



## 2.2 DIAGNOSTIC TERRITORIAL

### > LEVIERS D'ACTION POUR LA VULNÉRABILITÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

#### L'ADAPTATION DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE, L'ENVIRONNEMENT ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- Intégrer dans les documents d'urbanisme, en sus de la prise en compte des risques naturels actuels, leurs évolutions résultant des changements climatiques, notamment pour le risque inondations et de submersion marine.

#### PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

- Anticiper les conflits d'usage.

#### PÉRENNISER LA CAPACITÉ D'ADAPTATION DE LA BIODIVERSITÉ

- Protéger le foncier agricole, forestier et naturel.

### 3. OBJECTIFS ET TRAJECTOIRES



# 3. OBJECTIFS ET TRAJECTOIRES

## > METHODE

- Pour l'ensemble des phases d'élaboration du PCAET :
  - ✓ **1 Cotech** (Chefs de service PCAET, référents DD communes, partenaires techniques et institutionnels) : Finaliser les propositions
  - ✓ **1 COFIL** (Elus référents) : Valider les propositions et émettre des recommandations pour la phase suivante
  
- Pour la phase « **Stratégie** »:
  - ✓ **2 ateliers** pour orienter la stratégie et définir les niveaux d'ambition



**« COLLECTIVITES EXEMPLAIRES »**

Quelles actions pour réduire le bilan carbone des collectivités du territoire ?

18 agents

**« TERRITOIRE ENGAGE »**

Quels leviers pour une transition écologique efficiente du territoire ?

22 agents



# 3. OBJECTIFS ET TRAJECTOIRES

## > METHODE

### ▪ Elaboration des scénarios

#### *Scénario réglementaire*

« Si on respecte la SNBC & le SRADDET »

- **Consommations et émissions carbone** : application des objectifs cités par la SNBC, en lien avec l'énergie et les émissions carbone, aux éléments chiffrés sortant du diagnostic du PCAET de la CA2BM.
- **Séquestration carbone** : objectif de neutralité carbone (couverture de 100% des émissions carbone) à atteindre pour 2050,
- **Production énergétique du territoire** : application du scénario proposé par le SRADDET des Hauts-de-France, inspiré de la PPE nationale,
- **Emissions de polluants atmosphériques** : application du scénario proposé par le SRADDET des Hauts-de-France, inspiré du PREPA national.

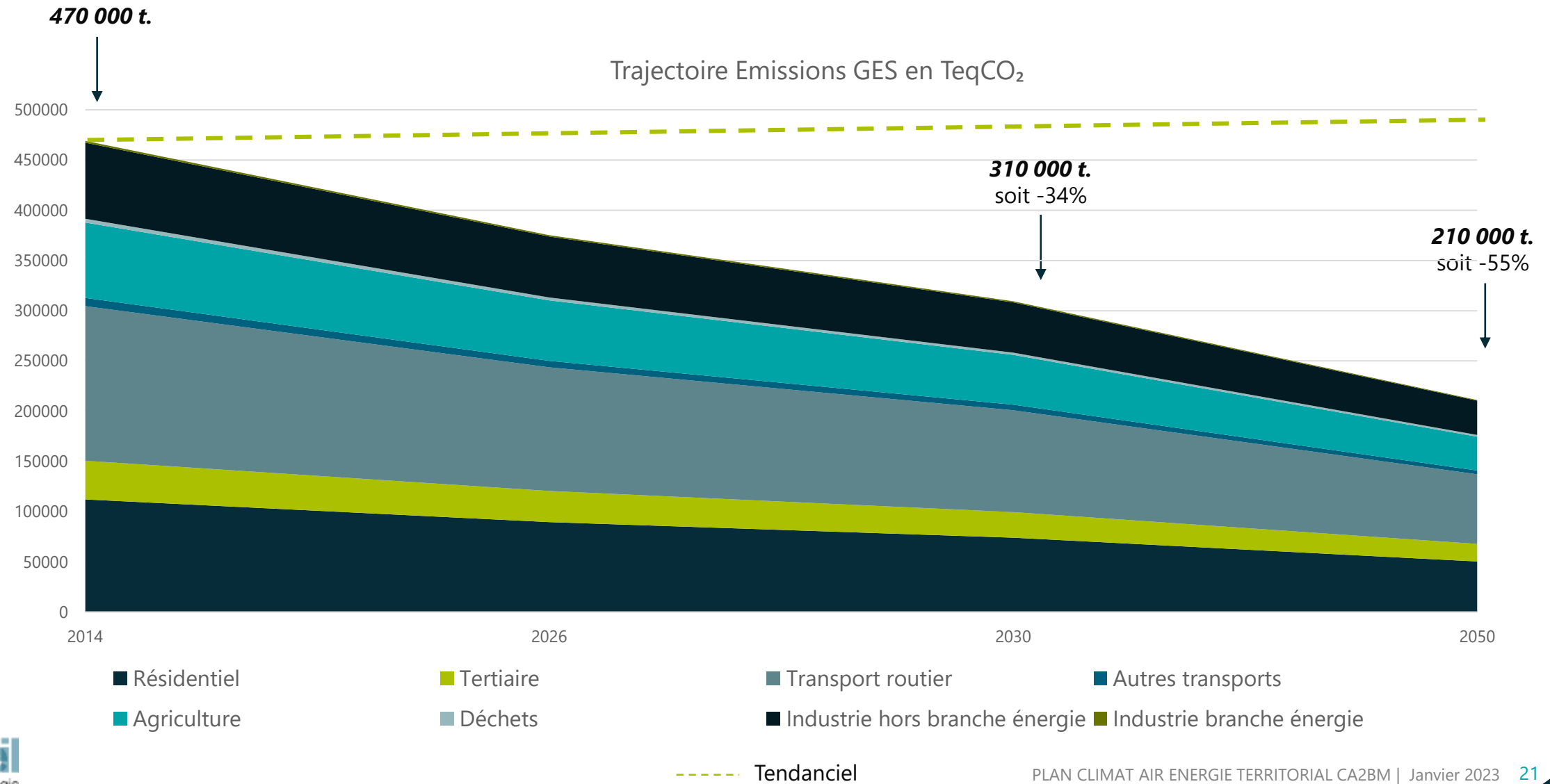
#### *Scénario tendanciel*

« Si on continue comme avant »

- **Consommations et émissions carbone** (pour la plupart des secteurs) : évolutions proportionnelles à l'accroissement de la population (estimations prospectives élaborées par l'INSEE, à l'échelle du département),
- **Séquestration carbone** : évolution d'une couverture de 3,4% des émissions (état actuel) à 5% en 2050,
- **Production énergétique du territoire** : réduction (entre 50% et 90%, selon le vecteur énergétique) de l'effort à fournir pour le scénario réglementaire,
- **Emissions de polluants atmosphériques** : légères réductions des émissions dues à l'amélioration des machines, véhicules et systèmes de chauffage, modulées par l'accroissement de la population.

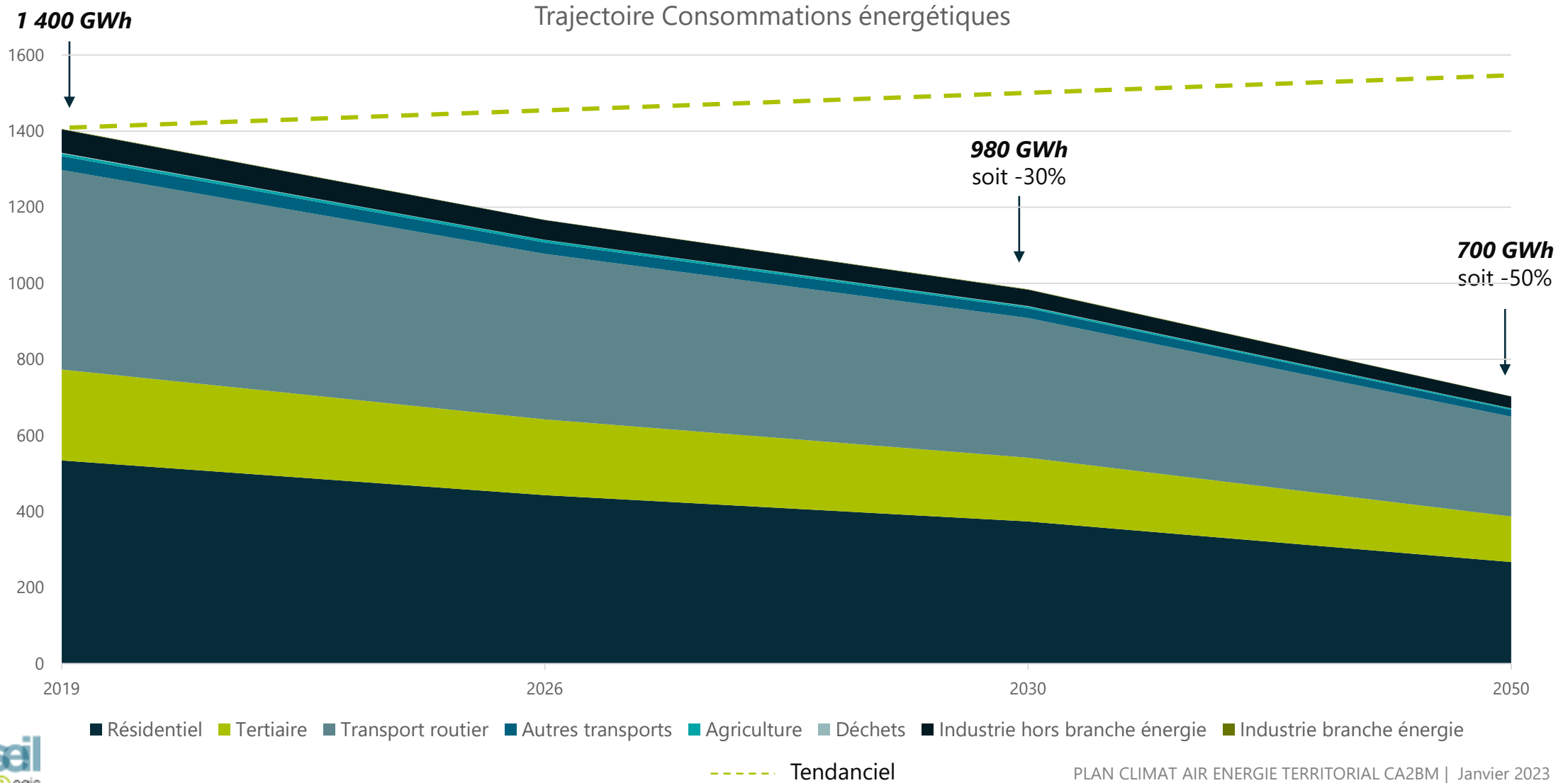
# 3. OBJECTIFS ET TRAJECTOIRES

## > TRAJECTOIRE EMISSIONS GES



# 3. OBJECTIFS ET TRAJECTOIRES

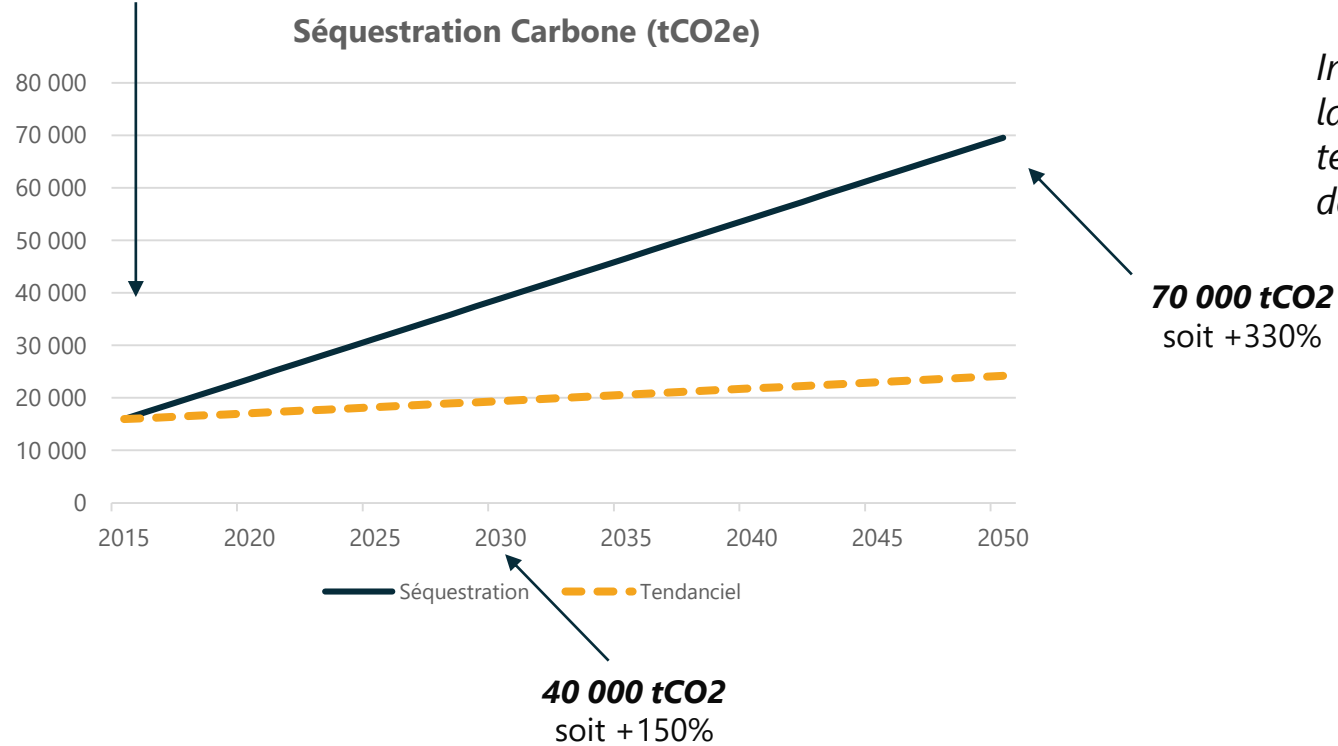
## > TRAJECTOIRE CONSOMMATIONS ENERGETIQUES



# 3. OBJECTIFS ET TRAJECTOIRES

## > SÉQUESTRATION CARBONE

16 000 tCO<sub>2</sub> séquestrées



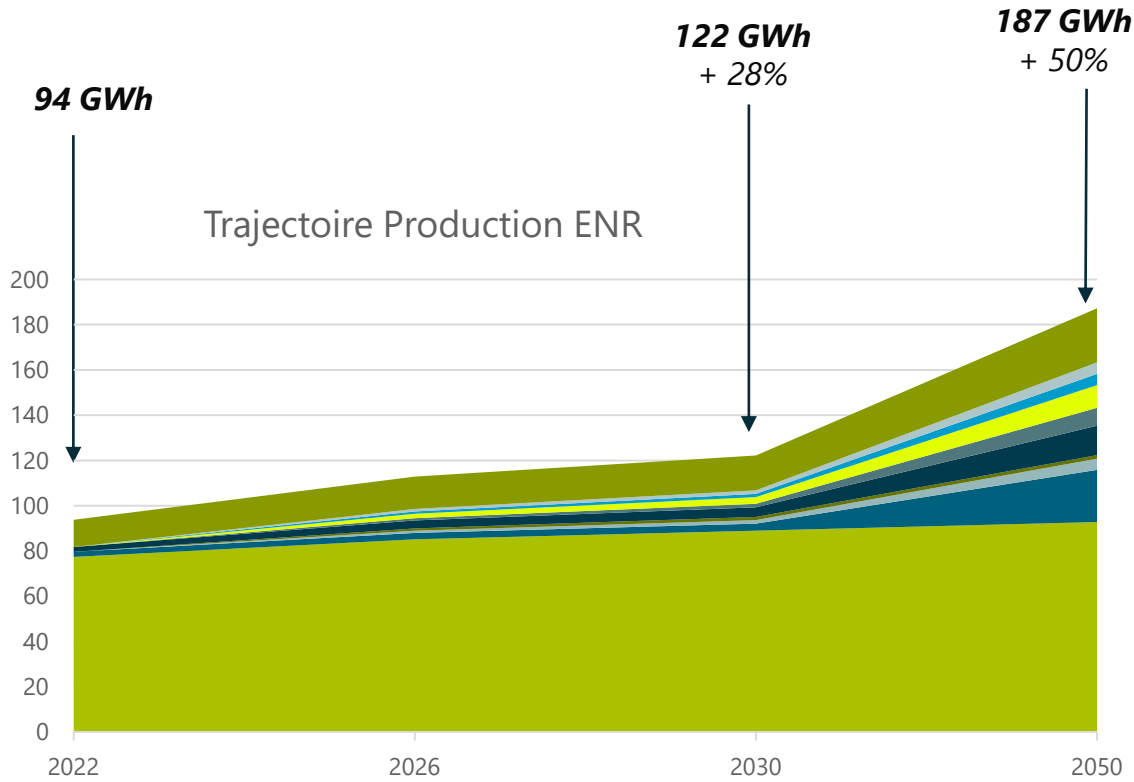
*Intimement liée à la réduction des émissions carbone, la maximisation de la séquestration carbone du territoire permettra indirectement d'accentuer l'effort dans le combat contre le réchauffement climatique.*



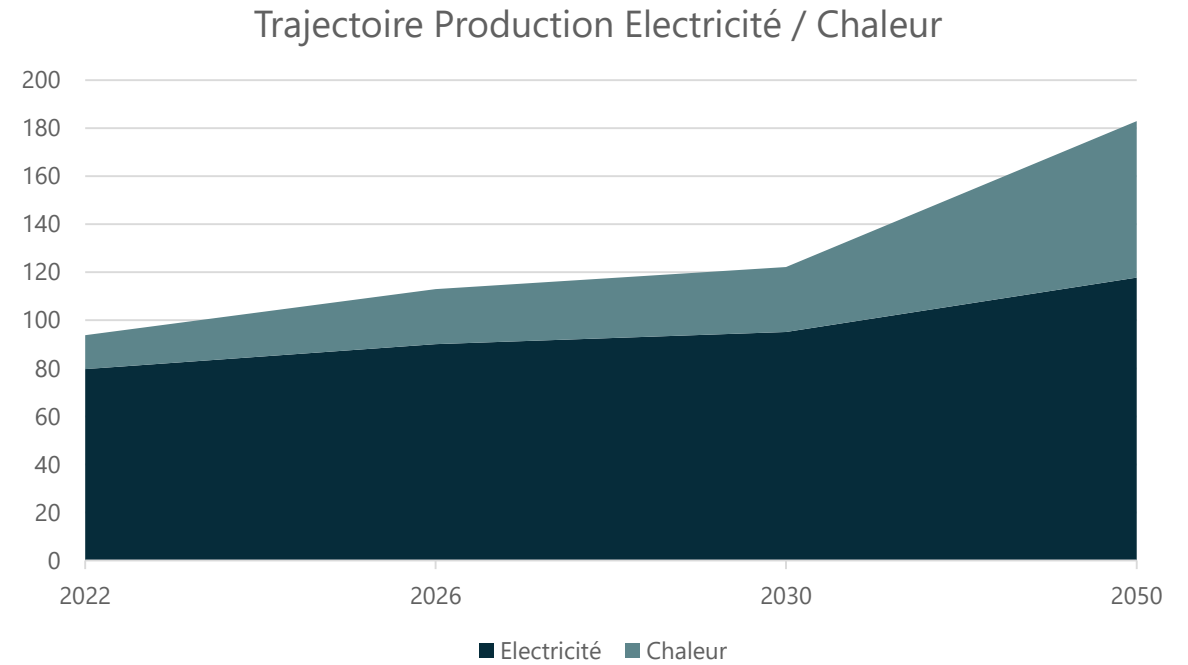
<b>Séquestration Carbone</b>	<b>+53 GtCO<sub>2</sub> séquestrées</b>
------------------------------	---

# 3. OBJECTIFS ET TRAJECTOIRES

## > PRODUCTIONS ENERGETIQUES



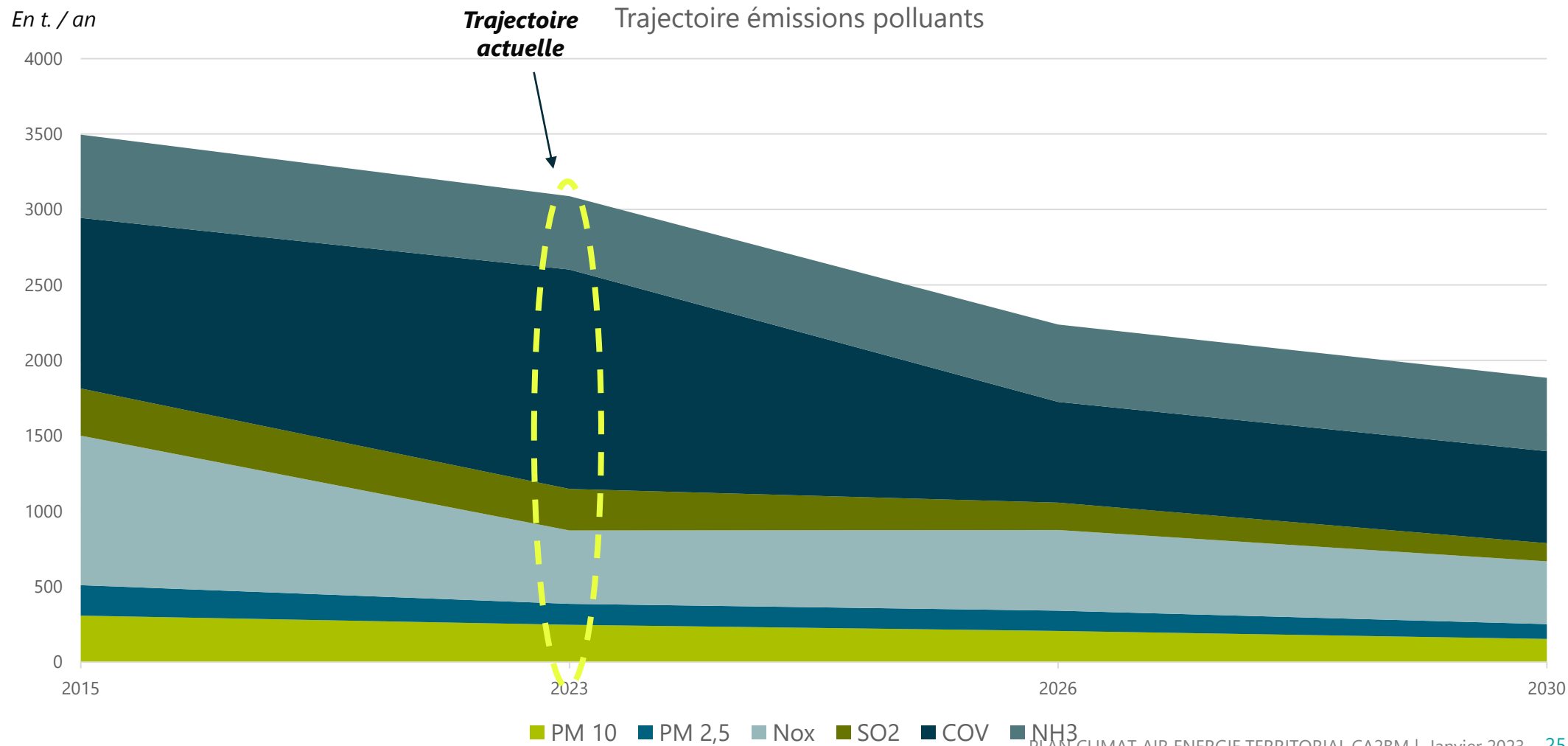
- Eolien terrestre
- Solaire photovoltaïque
- Solaire thermodynamique
- Hydraulique
- Biomasse solide
- Biogaz
- Géothermie
- Pompe à chaleur
- Solaire thermique
- Biogaz





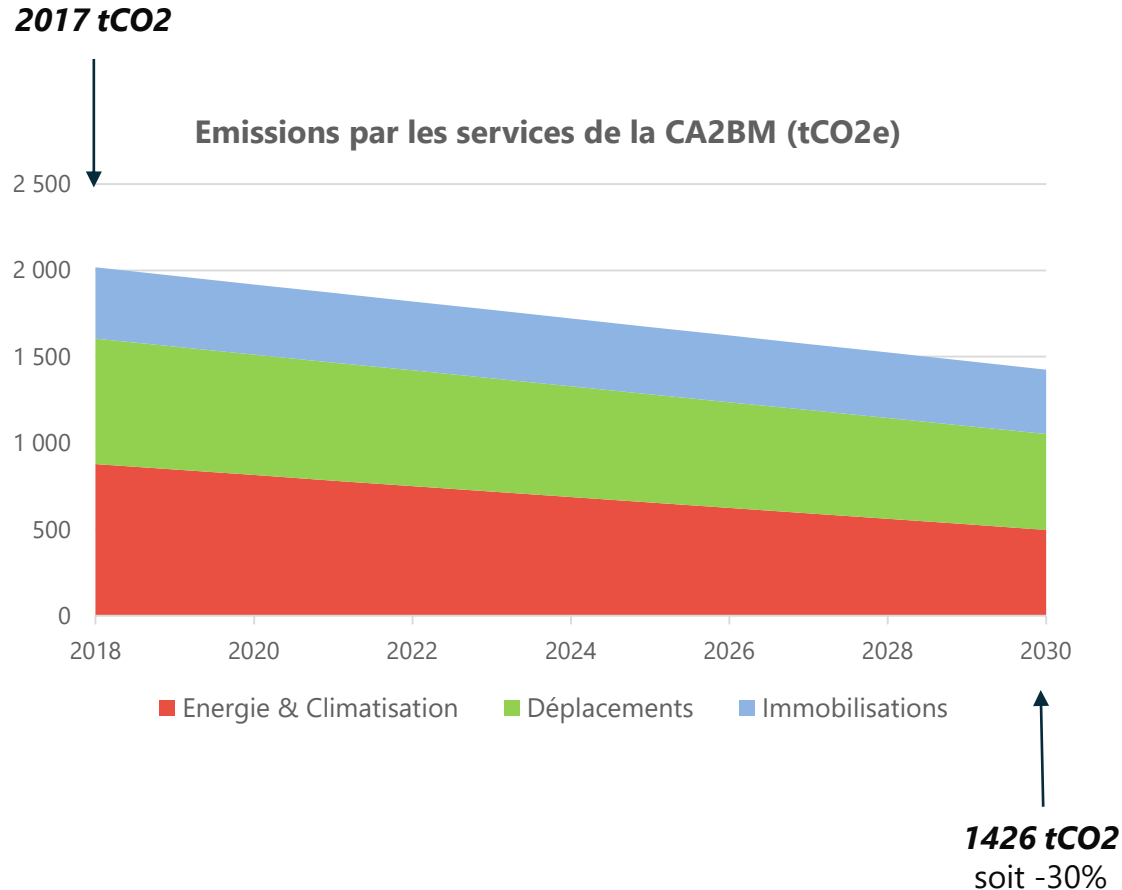
# 3. OBJECTIFS ET TRAJECTOIRES

## > POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE



### 3. OBJECTIFS ET TRAJECTOIRES

#### > COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE – LES ÉMISSIONS DE L'EPCI



*Les services de la CA2BM, disposant de leur propre comptabilité carbone par le biais d'un BEGES réalisé pour le compte de l'année 2018, peuvent s'aligner sur l'ambition territoriale en se dotant des mêmes objectifs à l'horizon 2030 :*

- **Emissions énergétiques : -40%**
- **Emissions liées à la mobilité : -23%**
- **Emissions totales : -30%**

### 3. OBJECTIFS ET TRAJECTOIRES

#### > CONSÉQUENCES DE L'INACTION

#### L'objectif de rester sous la barre des 2 degrés.

A titre comparatif, la dernière ère glaciaire : -4 degrés, -120m de niveau de la mer.

- 1 personne sur 2 sera confrontée au manque d'eau en 2030
- 243 millions de réfugiés climatiques d'ici à 2050
- 1 milliard d'habitants des régions côtières menacés en 2050

#### Une évaluation au niveau mondial du coût de l'action et de l'inaction :

- Coûts d'une inaction climatique : 5 à 20% du PIB mondial
- Coûts de l'action : 1% du PIB mondial
- Des actions curatives plus chères que les actions préventives

**En France, les PCAET des EPCI ont un budget moyen** de mise en œuvre de **117 € / an / habitant** ; un budget médian de 17,50 € / an / habitant.

#### Coûts globaux de la pollution atmosphérique sur la santé publique et impacts sociaux économiques monétisés

42 à 45 000 morts par an  
70 à 100 00 Md € / an pour l'économie française

- Rapportés à l'échelle de la CA2BM :  
41 à 44 morts par an  
50 millions d'euros / an

#### Adaptabilité Exemple de la Canche

Estimation des enjeux touchés :  
770 habitations exposées  
150 entreprises / 270 emplois directs  
Estimation des dommages :  
Logements > 19 M€  
Activités économiques (hors agriculture) : 17 M€

Estimation des coûts du PAPI : 11,5 M€ ;  
Reste à charge pour les EPCI sur 6 ans : 3,1 M

#### Adaptabilité Exemple BSA

Estimation des enjeux touchés :  
50 000 personnes a minima soumises à un risque important  
3500 entreprises / 28 000 emplois  
70 à 150 M€ de dommages annuels  
Estimation des dommages :  
400 M€ à 600 M€ à l'horizon 2065

Estimation des coûts du PAPI : 48 M€ attribués  
pour la phase opérationnelle

# 4. STRATÉGIE



# 4. STRATÉGIE

## > DES OBJECTIFS CHIFFRÉS POUR 2030 ET 2050



### Emissions eq CO2

<b>2015</b>	<b>470 000 Teq CO<sub>2</sub></b>
<b>2030</b>	<b>309 000 Teq CO<sub>2</sub></b> soit -34%
<b>2050</b>	<b>211 000 Teq CO<sub>2</sub></b> soit -55%



### Consommations énergétiques territoriales (MWh)

<b>2015</b>	<b>1 400 GWh</b>
<b>2030</b>	<b>983 GWh</b> soit -30%
<b>2050</b>	<b>700 GWh</b> soit -50%



### Séquestration Carbone (tCO2e)

<b>2015</b>	<b>16 000 tCO2 séquestrées</b>
<b>2030</b>	<b>40 000 tCO2</b> soit +150%
<b>2050</b>	<b>70 000 tCO2</b> soit +330%



### Production d'énergie renouvelable

<b>2015</b>	<b>94 GWh</b>
<b>2030</b>	<b>121 GWh</b> Soit + 28%
<b>2050</b>	<b>177 GWh</b> Soit + 47%

# 4. STRATÉGIE

## > UNE STRATÉGIE EN 7 AXES POUR RÉPONDRE À CES OBJECTIFS

PILOTER LE PCAET

1



2



CONFORTER  
L'EXEMPLARITE DU  
TERRITOIRE ET DES  
COLLECTIVITES

FAVORISER LA  
MOBILITE BAS  
CARBONE

3



4



AGIR POUR DES  
LOGEMENTS SOBRES

DEVELOPPER LA PRODUCTION  
D'ENERGIES RENOUVELABLES  
LOCALES POUR REDUIRE LA  
DEPENDANCE ENERGETIQUE

5



6

DEFINIR UN AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE DURABLE ET  
RESILIENT



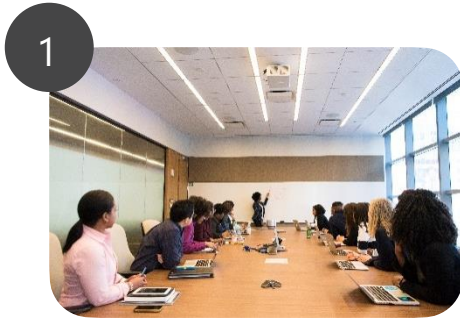
7

FAIRE DE LA RURALITE ET DU  
TOURISME DEUX PILIERS DE  
LA TRANSITION ECOLOGIQUE  
DU TERRITOIRE



# 4. SYNTHÈSE DE LA STRATÉGIE

## > 7 AXES QUI VONT STRUCTURER UN PLAN D' ACTIONS



### PILOTAGE DU PCAET

- Gouvernance et suivi
- Communiquer et sensibiliser
- Implication citoyenne
- Moyens financiers



### COLLECTIVITÉS EXEMPLAIRES

- Rénovation thermique du patrimoine
- Démarches exemplaires
- Des politiques d'achats responsables
- Mobilité des agents



### MOBILITÉS DURABLES

- Promouvoir les transports en communs et les mobilités actives
- Développer le covoiturage de proximité et réduire la part de l'autosolisme



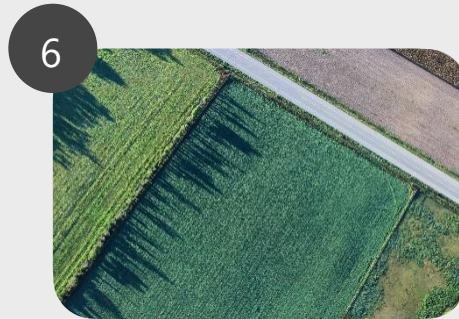
### DES LOGEMENTS SOBRES

- Rénovation thermique
- Modes de construction et de rénovation écologiques
- Recours au réemploi et aux matériaux biosourcés
- Des équipements économes en eau et en énergie



### DÉVELOPPEMENT DES ENR

- Renforcer le solaire thermique et photovoltaïque
- Devenir un territoire d'expérimentation sur le potentiel des énergies marines.
- Développer la biomasse énergie



### AMÉNAGEMENT DURABLE

- Renforcer l'intégration des risques et de la préservation des espaces naturels sensibles dans la planification et l'urbanisme
- Renforcer la séquestration carbone
- Zéro artificialisation nette, renaturation et sanctuarisation des zones de protection du littoral et des espaces naturels protégés



### RURALITE ET TOURISME EN TRANSITION

- Une offre de tourisme éco-responsable
- Accompagner les pratiques agricoles responsables
- Encourager une alimentation saine et locale

# 5. PLAN D' ACTIONS





# 5. PLAN D' ACTIONS

## > SYNTHÈSE

AXES	FICHES ACTION	TÂCHES	PRIORITE	INDICATEURS SUIVI	INDICATEURS RESULTATS
1. PILOTER LE PCAET	1/ Mettre en place une gouvernance et une animation dédiées	Constituer un comité de suivi partenarial récurrent	1	2 réunions du Comité de suivi par an	10 actions et démarches inscrites au PCAET réalisées ou engagées par an
		Imposer les objectifs du PCAET de manière transversale à l'ensemble des services	2	6 groupes de travail thématiques lancés sur la période 2024-2030 3 réunions d'information et de sensibilisation par an (élus / agents / socio-professionnels)	
		Créer un groupe d'entreprises pour partager et mutualiser des démarches écologiques	3	1 réunion du groupe « entreprises » par an	
	2/ Communiquer et sensibiliser aux enjeux de la transition écologique	Impliquer les citoyens dans la transition écologique	2	3 actions / démarches / projets en lien avec les objectifs du PCAET impliquant les citoyens sur la période 2024-2030	Part des habitants interrogés se considérant informés, sensibilisés, voire impliqués aux actions portées par l'agglomération en faveur de la transition écologique : + 25% en 2027 ; + 35% en 2030
		Mettre en place un plan de communication spécifique	1	Réalisation du plan de communication « Transition écologique »	
	3/ Se doter de moyens financiers pour mettre en œuvre le PCAET	Identifier les budgets CA2BM à flécher sur la réalisation du plan d'action PCAET	1	500 000 € par an affectés au PCAET dans les budgets des communes et de la CA2BM	6 actions / démarches inscrites au PCAET cofinancées par an
		Identifier les dispositifs de co-financement en lien avec le PCAET	1	+30 % de budgets supplémentaires obtenus pour les actions du PCAET dans le cadre de subventions	

# 5. PLAN D' ACTIONS

## > SYNTHÈSE

AXES	FICHES ACTION	TÂCHES	PRIORITE	INDICATEURS SUIVI	INDICATEURS RESULTATS
2. CONFORTER L'EXEMPLARITE DU TERRITOIRE ET DES COLLECTIVITES	4/ Mettre en œuvre des actions symboliques de l'engagement du territoire dans la transition écologique	Viser l'obtention d'un label	2	Obtention du label et ou suivi trimestriel des critères d'obtention	3 étoiles minimum au label « Climat Air Energie »
		Mettre en place une part d'éco-conditionnalité au fonds de concours intercommunal et aux aides aux entreprises	1	250 000 € alloués à la réalisation d'opération vertueuses d'un point de vue environnemental, via le fonds de concours  3 actions à impact environnemental positif conduites par les entreprises aidées par la CA2BM par an	
	5/ Optimiser la performance énergétique du patrimoine communautaire et communal	Mettre en place un service commun "Energies" au sein de la CA2BM et à destination des communes pour accompagner l'amélioration de la performance énergétique des équipements communaux et intercommunaux	1	5 actions / démarches / projets initiés / accompagnés par le référent commun "Energies" par an	1000 m <sup>2</sup> minimum de bâtiments rénovés par an  - 50% de consommation d'énergie du patrimoine public (bâtiments + éclairage) en 2030
		Développer des opérations pilotes de bâtiments publics exemplaires d'un point de vue énergétique	2	3 opérations engagées ou réalisées sur la période 2024-2030	
		Mutualiser les commandes de travaux de rénovation énergétique entre communes	2	30 commandes de travaux de rénovation passées par les communes	
	6/ Favoriser la mobilité durable des agents publics	Mettre en place une organisation de travail permettant la réduction et l'optimisation des déplacements	2	Baisse de 20 % du nombre de kilomètres effectués en autosolisme par les agents dans le cadre professionnel (domicile – travail et déplacements professionnels)	- 20% des émissions carbone liées à la mobilité des agents sur la période 2024-2030
		Proposer aux agents des offres de mobilité partagées et mutualisées	1	+ 25% des trajets effectués en covoiturage par les agents dans le cadre professionnel sur l'ensemble de la période 2024-2030	
		Promouvoir la pratique cyclable des agents	2	+ 15% des déplacements effectués à vélo par les agents dans le cadre professionnel sur l'ensemble de la période 2024-2030	
	7/ Généraliser les pratiques vertueuses dans le quotidien des agents	Sensibiliser à la réduction de la consommation énergétique et de la production des déchets	1	- 20% des consommations énergétiques et de déchets des agents CA2BM et communaux d'ici à 2030	- 30% des émissions carbone liées au poste « immobilisation » des agents
		Accentuer les politiques d'achat responsables	2	100 % marchés publics lancés par la CA2BM et les communes intègrent des clauses environnementales en 2030	

# 5. PLAN D' ACTIONS

## > SYNTHÈSE

AXES	FICHES ACTION	TÂCHES	PRIORITE	INDICATEURS SUIVI	INDICATEURS RESULTATS
3. FAVORISER LA MOBILITE BAS CARBONE	8/ Réduire les déplacements autosolistes	Optimiser et mutualiser le stationnement	2	70 % de taux d'occupation du stationnement dans les centres-villes	Réduction de 20 % des déplacements autosolistes d'ici 2030
		Promouvoir la ville des courtes distances	2	- 20 % de places de stationnement de surface d'ici 2030	
		Améliorer l'offre de covoiturage quotidien	1	+ 20% des déplacements réalisés en covoiturage en 2030	
	9/ Développer la mobilité électrique et les carburants alternatifs durables	Coordonner un déploiement de l'électromobilité	2	Multiplier par 5 le nombre d'IRVE installés sur le territoire à horizon 2030	+ 15% de véhicules à carburant alternatif à horizon 2030
		Développer l'utilisation des carburants alternatifs durables	3	3 projets de déploiement de flottes de véhicules à carburant alternatif à horizon 2030	
	10/ Optimiser l'offre en transport collectif	Faire une évaluation de la délégation de service public pour améliorer les offres de bus (régulières et scolaires), en bonne cohérence avec les besoins des usagers et les horaires de train	1	+ 20% de fréquentation des transports en commun sur le territoire de la CA2BM à horizon 2030	+ 10% de la part modale TC à horizon 2030
		Améliorer et optimiser l'offre de TAD	2		
		Etudier la faisabilité de déploiement d'une flotte de bus au biogaz	3	Au moins 2 bus au biogaz en circulation à horizon 2030	
	11/ Favoriser les mobilités actives	Définir la stratégie cyclable territoriale au travers du Schéma Directeur Cyclable	1	Réalisation et mise en œuvre du Schéma Directeur Cyclable	+ 20% de la part modale des piétons et cyclables
		Valoriser les aménagements cyclables réalisés et poursuivre la réalisation d'aménagements et d'équipements cyclables	2	Nombre de kilomètres d'aménagements cyclables multipliés par 3 à horizon 2030 Nombre de stationnements vélos multiplié par 2 à horizon 2030	
		Poursuivre les aménagements des espaces publics en faveur des modes actifs et des courtes distances	1	Prise en compte des modes actifs dans les opérations d'aménagement (Indicateurs PLUI-H)	

# 5. PLAN D' ACTIONS

## > SYNTHÈSE

AXES	FICHES ACTION	TÂCHES	PRIORITE	INDICATEURS SUIVI	INDICATEURS RESULTATS
4. AGIR POUR DES LOGEMENTS SOBRES	12/ Sensibiliser et accompagner les habitants pour réduire leurs consommations	Mobiliser des "ambassadeurs" pour expérimenter des solutions de réduction des déchets, de consommation d'eau et d'énergie	1	50 ambassadeurs ou familles ambassadrices à horizon 2050  1 démarche / expérimentation citoyenne engagée par an	- 20% de consommation eau / gaz / électricité des ménages
		Mettre à disposition ou aider à l'acquisition d'équipements spécifiques pour réduire les déchets et les consommations d'énergies et d'eau	2	+ 15% de ménages fournis en équipement permettant la réduction de consommation énergétique et de ressources	
		Mettre en œuvre un accompagnement spécifique auprès des ménages en situation de précarité énergétique	2	+ 15% de ménages accompagnés dans leur réduction des consommations énergétiques et de ressources	
	13/ Poursuivre la réhabilitation du parc existant	Définir une charte de la réhabilitation	1	Rédaction de la charte	20% du parc immobilier vétuste ou qualifié de « passoires thermiques » réhabilité
		Mener une démarche proactive de lutte contre la vacance	2	- 2% du taux de vacance d'ici 2030	
		Limiter le taux de résidences secondaires	3	- 10% du Taux de résidences secondaires d'ici 2030	
	14/ Limiter au minimum l'impact carbone de la construction neuve	Faire appliquer la RE 2020	1	100% des logements neufs construits aux normes RE2020 sur l'année 2030	- 30% du bilan carbone de la construction à horizon 2030
		Structurer un réseau d'acteurs et monter en compétence sur l'écoconstruction et la construction durable	2	100% des projets de construction réalisés selon un cahier de prescriptions environnementales sur l'année 2030	
	15/ Renforcer l'aide à la rénovation des logements auprès des particuliers	Renforcer l'OPAH et abonder les dispositifs locaux d'aide aux particuliers pour la rénovation énergétique	1	+ 20% de budget global lié aux dispositifs d'ici 2030	- 30 % des consommations énergétiques du secteur résidentiel
		Optimiser les moyens d'accompagnement à la réalisation des travaux d'isolation et d'amélioration de l'habitat	2	+ 20% de dossiers instruits et + 50% d'aboutissement des dossiers	- 35% des émissions carbone du secteur résidentiel

# 5. PLAN D' ACTIONS

## > SYNTHÈSE

AXES	FICHES ACTION	TÂCHES	PRIORITE	INDICATEURS SUIVI	INDICATEURS RESULTATS
<b>5. DEVELOPPER LA PRODUCTION D'ENERGIES RENEUVELABLES LOCALES POUR REDUIRE LA DEPENDANCE ENERGETIQUE DU TERRITOIRE</b>	<b>16/ Définir un cadre et une gouvernance à la stratégie énergétique du territoire</b>	<b>Elaborer un Schéma Directeur de l'Energie (SDE)</b>	<b>1</b>	Réalisation du SDE	<b>+ 28 % d'ENR dans le mix énergétique territorial à horizon 2030</b>
		<b>Créer un Comité d'experts sur les ENR pour identifier les gisements et filières possibles</b>	<b>2</b>	1 réunion du Comité par an 2 projets de production ENR portés par les collectivités par an	
	<b>17/ Créer des synergies énergétiques</b>	<b>Mettre en projet un ou plusieurs réseau(x) de chaleur</b>	<b>2</b>	2 réseaux de chaleur / projets de production d'énergie mutualisés lancés d'ici 2030	<b>+ 28 % d'ENR dans le mix énergétique territorial à horizon 2030</b>
		<b>Créer des groupes d'acteurs ayant des besoins énergétiques similaires pour mutualiser les bonnes pratiques et mettre en œuvre des projets d'ENR collectifs</b>	<b>1</b>	2 projets ENR en autoconsommation collective d'ici 2030	
	<b>18/ Augmenter la production d'énergies renouvelables</b>	<b>Développer le solaire thermique et photovoltaïque</b>	<b>1</b>	6,5 GWh de production d'électricité / chaleur par le solaire en 2030	<b>+ 28 % d'ENR dans le mix énergétique territorial à horizon 2030</b>
		<b>Développer la biomasse-énergie</b>	<b>2</b>	5 GWh de production électricité / chaleur par la biomasse en 2030	
		<b>Exploiter la ressource "Energies marines"</b>	<b>3</b>	Lancement d'un projet R&D sur le développement des énergies marines	

# 5. PLAN D' ACTIONS

## > SYNTHÈSE

AXES	FICHES ACTION	TÂCHES	PRIORITE	INDICATEURS SUIVI	INDICATEURS RESULTATS
6. DEFINIR UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DURABLE ET RESILIENT	19/ Inscrire la transition écologique comme un objectif structurant des documents d'urbanisme	Mobiliser les instruments utiles pour un aménagement durable	1	Inscriptions des prescriptions environnementales dans les PLUi-H	- 30 % des émissions de carbone des secteurs résidentiel et tertiaire
		Optimiser les besoins en énergie dans les opérations d'aménagement	2	- 50 % de consommation énergétique des bâtiments neufs d'ici à 2030	
	20/ Intégrer les risques et le changement climatique dans la planification du territoire	Définir une stratégie d'aménagement intégrant pleinement les risques naturels	2	Indicateurs PLUI-H + PAPI	- 20 % de la population exposée aux risques naturels
		Développer une démarche d'adaptation du territoire au changement climatique	1		
	21/ Preserver les sols, l'eau et la biodiversité	Elaborer un outil géomatique d'aide à la décision pour orienter une stratégie d'aménagement du territoire compatible avec l'objectif "Zéro Artificialisation Nette"	1	Création de l'Observatoire géomatique ZAN	50 % de la consommation foncière d'ici 2030 par rapport à la décennie précédente  Zéro Artificialisation Nette en 2050
		Protéger les cours d'eau, les champs captants, les tourbières et les zones humides et préserver la ressource en eau	1	Augmentation de la surface de zones humides protégées	
		Préserver et créer les continuités écologiques	2	Augmentation de la surface totale des continuités écologiques (corridors)  Augmentation du nombre d'espèces (faune et flore) présentes sur le territoire	

# 5. PLAN D' ACTIONS

## > SYNTHÈSE

AXES	FICHES ACTION	TÂCHES	PRIORITE	INDICATEURS SUIVI	INDICATEURS RESULTATS
7. FAIRE DE LA RURALITE ET DU TOURISME DEUX PILIERS DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DU TERRITOIRE	22/ Accompagner et inciter à des pratiques agricoles durables	Accompagner les exploitations et les pratiques agricoles vertueuses	1	+ 10% de Surface Agricole Utile totale en bio ou engagées dans des MAEC ou PSE	- 30 % des émissions de carbone du secteur agricole
		Promouvoir et accompagner une agriculture qui préserve les ressources et produit de l'énergie	2	+ 10% d'exploitations agricoles produisant des ENR	
		Développer le pâturage sur les espaces naturels et préserver les prairies	3	+ 10% de la surface totale du territoire en pâturage et surface de prairies	
	23/ Encourager une alimentation saine et locale, à faible impact environnemental	Soutenir les circuits alimentaires de proximité et la structuration de filières territoriales	1	Nombre de circuits et filières créées	+ 20% produits locaux dans l'alimentation des habitants de la CA2BM  - 30% des émissions de carbone du secteur agricole
		Introduire les produits bio et locaux dans les établissements de restauration collective et limiter le gaspillage alimentaire	2	+ 10% de la part de produits biologiques et/ou locaux dans les établissements de restauration collective  - 25% de déchets alimentaires dans la restauration collective	
	24/ Développer une offre touristique écoresponsable	Promouvoir une destination touristique durable et écoresponsable, en valorisant les bonnes pratiques environnementales des acteurs du territoire	1	Mise en œuvre d'une feuille de route stratégique « Tourisme durable »	- 30% des émissions de carbone du secteur du tourisme
		Favoriser une offre de mobilité touristique décarbonée	2	+ 15% de la part des déplacements des estivants en modes alternatifs à la voiture individuelle	
		Développer des offres d'hébergements et d'activités touristiques de haute qualité environnementale, adaptées au changement climatique	2	- 30% de la consommation énergétique des établissements touristiques  + 10% d'établissement touristiques certifiés	

